

SCEA DES FEUILLAGES

UN SÉCHAGE EN GRANGE POUR PLUS D'AUTONOMIE



LE BÂTIMENT DE SÉCHAGE EN GRANGE VA PERMETTRE DE RENFORCER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DE LA SCEA DES FEUILLAGES POUR ATTEINDRE LE SEUIL DE 92 % D'AUTONOMIE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES PERMETTENT DE RÉCHAUFFER L'AIR



Damien Bouchet et Sylvain Coulot ont investi dans un dispositif de séchage en grange pour renforcer l'autonomie de l'exploitation. Un investissement de 305 000 euros, comprenant le séchoir, la griffe et la remorque autochargeuse. L'objectif est d'atteindre un niveau d'autonomie alimentaire de 92 % en renforçant la production de luzerne.

CÔTÉ NUTRITION

Pourquoi renforcer l'autonomie ? Damien Bouchet a accumulé une bonne connaissance de ses coûts de

production : il les calcule de façon assidue et cherche à les améliorer. Il a débuté ce travail sur ses cultures en cherchant à optimiser la

quantité d'intrants pour maximiser les marges brutes. Depuis 2010, l'exploitation a d'ailleurs adhéré au programme Ecophyto. Les éleveurs bénéficient de l'appui du

conseiller Océalia et appartiennent à un groupe de travail mis en place par la coopérative. Fidèles à cette logique, les exploitants ont alors cherché à réduire leurs achats extérieurs pour nourrir leur cheptel de chèvres laitières.

Les éleveurs estiment que, chaque année, l'entreprise achète 12 000 euros de luzerne déshydratée. Il se sont fixé comme objectif de réduire cette dépense : « Nous sommes installés dans une région favorable à la production de luzerne, mais les caprices de la météo ne



LE COÛT DE LA RATION ATTEINT 0,13 €/LITRE (SANS COMPTER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SÉCHOIR)

EN CHIFFRES...

LA SCEA DES FEUILLAGES (VIENNE)

- ↪ Deux associés : Damien Bouchet et Sylvain Coulot, et un salarié : Yohann Moupiou.
- ↪ Une surface agricole utile de 260 hectares, dont 15 ha de surfaces fourragères et le reste en production céréalière (blé, maïs, orge, colza, tournesol, pois et soja). 90 hectares sont irrigables.
- ↪ Un cheptel de 250 chèvres de race Saanen et Alpine. Depuis 2013, la reproduction est réalisée intégralement via la monte naturelle. Au pic de lactation, les chèvres produisent une moyenne de 4,1 kg par jour avec un TP de 32 g/l et un TB de 36 g/l.



LE SÉCHOIR EST ÉQUIPÉ DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES. CES ÉQUIPEMENTS SERVENT À PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ MAIS ILS SONT UTILISÉS PAR LE SÉCHOIR. EN PASSANT SOUS LES PANNEAUX, L'AIR SE RÉCHAUFFE. CET AIR RÉCHAUFFÉ EST ENSUITE "ASPIRÉ" AU NIVEAU DU PIGNON DU SÉCHOIR PUIS VALORISÉ POUR LE SÉCHAGE DE LA LUZERNE. POUR SÉCHER LE FOURRAGE, UNE TURBINE D'UNE PUISSANCE DE 22 KW ENTRE EN ACTION.



facilitent pas une récolte au stade optimum. Ces dernières années, la récolte est plutôt compliquée. Aussi avons-nous décidé d'investir dans un équipement de séchage en grange.»

SUBVENTIONS ET AUTOCONSTRUCTION

Cet investissement a un coût non négligeable : 305 000 euros pour l'ensemble de l'équipement, en intégrant la maçonnerie et l'achat d'une remorque autochargeuse. Pour alléger la facture, les éleveurs ont réalisé une partie des travaux : le terrassement et la pose du bardage. Ils ont par ailleurs reçu des subventions de l'Ademe (fonds chaleur) car le séchoir est couvert de panneaux photovoltaïques, ainsi que de la fondation Lysea (14 % de l'investissement global). Le retour sur investissement devrait s'effectuer d'ici 10 à 12 ans ; sans les aides publiques, il aurait fallu attendre 15 ans.

« Globalement, nous aurons 17 000 euros d'annuités à rembourser. La production d'électricité est estimée à 6 000 euros par an. L'effort annuel de trésorerie représentera le montant des achats en luzerne déshydratée, soit 12 000 euros. » Une partie de la chaleur produite par les panneaux est valorisée pour sécher les fourrages et les céréales produites sur l'exploitation. Le séchoir pourra contenir jusqu'à 200 tonnes de luzerne. En 2017, seuls les troisièmes et quatrièmes coupes de luzerne ont été séchées sur l'installation de l'exploitation. Le foin a été analysé à 19,5 % de MAT (matière azotée totale).

QUELLE CONDUITE POUR LA LUZERNE ?

La luzerne, appelée à rester en place trois ans, est semée derrière une culture de blé vers le 15 août. Les éleveurs privilégient un mélange

de trois variétés dont le critère de choix porte sur la finesse des tiges et la capacité à dégager de bons rendements. Un désherbage racinaire est effectué après l'implantation. Damien Bouchet et Sylvain Coulot ont beaucoup échangé avec leurs collègues sur la conduite de la luzerne et ils privilégient une fauche tous les 35 jours, une fois la première coupe effectuée. Le séchoir doit leur permettre de stocker jusqu'à 5 coupes. Les éleveurs ont scindé l'ensemble de la surface consacrée à la luzerne en planche de 5 hectares récoltable dans la journée.

QUEL IMPACT SUR LE COÛT DE LA RATION ?

Très précis, le duo estime qu'en investissant sur cette technique, l'autonomie alimentaire de l'élevage devrait passer de 82 % à 92 %. Le coût de la ration atteint 0,13 €/litre (sans compter les investissements dans le séchoir). La ration comporte de l'ensilage de maïs, du foin de luzerne, du maïs grain, de la graine de tournesol, un peu d'orge et des correcteurs azotés dont la formulation est adaptée par la coopérative Alicoop et ce, en fonction de la valeur des fourrages de l'exploitation. En améliorant la qualité du foin de luzerne, les éleveurs comptent aussi améliorer la productivité et l'efficacité laitière. 🐐🐑

E.L.D.